

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 2 juin 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### L'ÉCONOMIE

#### CONDAMNATION DES MESURES FISCALES DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Madame le Président, le gouvernement avoue son erreur en remettant à l'industrie pétrolière environ 2 milliards de dollars qu'il n'aurait jamais dû prélever. Par contre, jusqu'ici, il ne s'est pas repenti d'avoir extorqué aux consommateurs des millions de dollars au moyen de la taxe d'accise, de la redevance de canadianisation, de la taxe sur l'essence et sur le fuel et ainsi de suite. Je propose donc, appuyé par le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn):

Que la Chambre reproche au gouvernement libéral la cupidité qu'il manifeste en prélevant ces impôts qui portent le coup de grâce à une bonne partie de l'industrie et son refus de venir en aide aux consommateurs en leur remboursant certains de ces impôts mal acquis dont il frappe des personnes âgées, des infirmes, des simples travailleurs, des entreprises, des exploitants agricoles, des pêcheurs et d'autres encore.

Le gouvernement ne manifestera-t-il aucune compassion envers les pauvres?

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

#### LA PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU RÉGIME FISCAL PRÉVOYANT DES STIMULANTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Madame le Président, depuis trois derniers mois, le taux minimum d'intérêt sur le crédit est tombé de 13 à 11.5 p. 100 en Allemagne, de 7 à 6.4 p. 100 au Japon, et de 14 à 13 p. 100 aux États-Unis, alors qu'il est grimpé ici à 17 p. 100. Les taux d'intérêt au Canada sont à l'heure actuelle de 2 à 4 p. 100 plus élevés qu'ils ne le sont aux États-Unis, et ils monteront probablement encore, et pourtant, notre monnaie est encore plus faible sur les marchés de devises. Je propose donc, avec l'appui du député de Bow River (M. Taylor):

Que le gouvernement établisse un nouveau régime fiscal pour le Canada qui prévoit des stimulants pour les investisseurs, tant canadiens qu'étrangers, mette fin à tous les programmes qui empêchent de nouveaux investissements au pays, tels le Programme énergétique national et l'AEIE, et cesse de gaspiller des devises étrangères en essayant, par des moyens artificiels, de soutenir la valeur marchande de notre devise.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LE CANADIEN NATIONAL

#### LA RÉDUCTION DES COMMANDES DE RAIL À LA SOCIÉTÉ SYSCO DU CAP BRETON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, le Canadien National a décidé de réduire encore une fois ses commandes de rails à la société SYSCO du Cap Breton. Cette dernière réduction des commandes de 88,000 tonnes à environ 44,000 tonnes devrait faire disparaître un nombre encore plus grand d'emplois tant à la SYSCO qu'à la DEVCO qui fournissent les matières premières à la société Sydney Steel. Je propose donc, avec l'appui du député de Beaches (M. Young):

Que la Chambre blâme le CN de sa parfaite insensibilité à l'égard de la population active et de l'économie du Cap Breton, et qu'elle blâme en outre l'indifférence des trois députés libéraux qui représentent cette région à la Chambre, y compris le ministre des Finances, qui continuent de parler de croissance économique et refusent d'admettre le ralentissement qui est en train de dévaster notre économie.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES PARTIS POLITIQUES

#### LES PROPOS DU CHEF DU PARTI LIBÉRAL DE TERRE-NEUVE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement. Le chef de l'opposition libérale à Terre-Neuve, Stephen Neary, a déclaré le 13 mai à l'Assemblée législative qu'il n'avait «absolument pas» confiance en son collègue libéral fédéral, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Comme chacune des décisions du ministre justifie cette observation et comme les mesures prises par le gouvernement libéral à Ottawa depuis le 13 mai démontrent de façon concluante qu'on ne peut absolument pas faire confiance aux libéraux fédéraux, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):